

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en environnements géo-naturels et anthropisés, session 2026, dans l'académie de RENNES.

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale, - Brest,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2026, dans l'académie de RENNES :

Madame MALAIZE Linda, ingénieure de recherche, présidente, Université de Bordeaux, Bordeaux.
Madame LEFRANCOIS Corinne, ingénieure d'études hors classe, experte, Université d'Angers, Angers.

Monsieur AMICE Erwan, ingénieur d'études CNRS, Université de Bretagne occidentale, Plouzané.
Madame LE BLAY Gwenaëlle, professeure des universités de classe exceptionnelle, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur LE GARREC Vincent, ingénieur d'études, Université de Bretagne occidentale, Plouzané.
Monsieur THOUZEAU Gérard, directeur de recherche CNRS, Université de Bretagne occidentale, Plouzané.

Fait à Brest, le 12 mai 2026

Pour le Président et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

S I G N É

Adeline FAVIER